

La formation du corps enseignant des classes bilingues à parité horaire dans l'académie de Strasbourg (région : Alsace - France)

Daniel Morgen,

Ancien directeur du Centre de formation aux enseignements bilingues de Guebwiller (I.U.F.M. d'Alsace),

Vice- Président de l'association *Lehrer*, association professionnelle des instituteurs et professeurs pour l'enseignement bilingue dans les académies de Strasbourg et de Nancy-Metz.

I. Le contexte historique et géographique

Avant d'aborder le descriptif de la formation des enseignants bilingues elle-même, il importe de situer le contexte géographique d'abord, historique ensuite, constitué par le développement d'un réseau de plus en plus important et étoffé de classes bilingues en Alsace, dans l'académie de Strasbourg.

1.1. Le cadre réglementaire

L'enseignement bilingue en Alsace est un enseignement bilingue français-allemand, langue régionale. Les langues régionales de France (basque, breton, catalan, corse, langues régionales d'Alsace et de Moselle, occitan) peuvent être enseignées soit sous la forme d'un enseignement hebdomadaire de 1 à 3 heures, soit sous la forme d'un enseignement bilingue à parité horaire. La langue régionale a alors le statut de langue d'enseignement, tout comme le français. En Alsace, la langue régionale est formée par le couple dialecte alémanique ou francique et allemand standard : à l'école, la langue utilisée est principalement l'allemand, langue normée, mais les enseignants peuvent utiliser le dialecte alsacien dans des activités orales.

L'enseignement bilingue dispensé en Alsace est fondé sur six principes : la précocité (l'enfant est admis dans le dispositif entre 3 et 4 ans), la continuité de l'offre jusqu'à la fin du collège, le principe « une langue, un maître », le volontariat des familles (l'enfant est admis sans évaluation préalable), la parité des langues d'enseignement (13 h en français, 13 h en allemand, au moins à l'école primaire), l'instrumentalisation de la langue seconde (la langue est utilisée pour enseigner des disciplines dans cette langue). Le concept qui se rapproche le plus de ce dispositif est le concept C.L.I.L/ E.M.I.L.E (Enseignement de matières avec intégration de la langue dans l'enseignement des disciplines).

1.2. Le contexte géographique

Le cadre est celui de l'académie de Strasbourg. Une académie est l'instance administrative décentralisée qui administre l'ensemble des établissements scolaires d'une région – en l'occurrence la région Alsace. Cette région est subdivisée, sur le plan administratif, en deux départements (Bas-Rhin, au nord, Haut-Rhin, au sud). La population de la région est actuellement de 1 734 000 habitants (1999) avec une densité démographique (209 habitants au km²) deux fois plus forte que la moyenne française (108) et presque trois fois plus forte que celle des régions du Grand Est voisine (77).

1.3. Le contexte historique

La décision de créer et de développer le réseau des classes bilingues a été prise en 1991 par le recteur et pilotée sous son autorité par une petite équipe de responsables académiques des langues, et plus particulièrement de la langue régionale. La période observée est la période 1991-2006.

1.4. Le développement de l'enseignement bilingue en Alsace

Ce développement a été relativement rapide. Les éléments statistiques recueillis à quelques dates clés le font apparaître. Les augmentations d'effectifs sont dus à la fois à la « montée en charge » normale du dispositif ainsi qu'à l'effort d'ouverture de nouvelles classes. Ainsi, les premières classes bilingues apparaissent en collège en 1999 pour accueillir les élèves scolarisés dans l'enseignement bilingue depuis l'âge de 3 ou 4 ans.

année	Ecoles	classes	effectifs	collèges	élèves	Effectifs totaux
1992	10 écoles maternelles	11	250			
1993	15 écoles maternelles et 5 élémentaires	24	400			
1995	52	75	1565			
1998		218	>5000	3		5324
2000	141	308	6980	13	344	8020
2005	215	451	12 677	36	1801	
2006			13 432	38	2235	

Tableau 1. Tableau indicatif sur la montée en puissance des classes bilingues en Alsace (Education nationale) de 1992 à 2006.

D'après Morgen (1996, 2000a, 2000b, 2002) Académie de Strasbourg (chiffres 2006, 2007).

Il faut garder présent à l'esprit cette augmentation rapide du dispositif lorsque l'on lira plus loin les pages consacrées à la formation des maîtres.

II. Le stade actuel de développement de l'enseignement bilingue

En 2007, le stade de développement atteint est indiqué dans le tableau ci-dessous. A titre de comparaison, le dispositif accueillait en 2006/07 un peu plus de 17 000 élèves. La période observée est la période 1991-2006.

2.1 Etablissements scolaires, classes et effectifs.

2007/08	âges des élèves	établissements	classes	élèves	% de l'effectif total
Ecoles maternelles et élémentaires	3 à 5 et 6 à 10 ans révolus		601	15 000	7%
ABCM – Zweisprachigkeit Alsace	Idem	8	42	820	
		2	12	260	
Moselle					
Collèges	11 à 15	41		2400	3%
Lycées Filière ABIBAC	15 à 18	10		740	
Total Alsace (sans la Moselle)				18 960	

Tableau 2 : les statistiques de l'enseignement bilingue en 2007/08 (Source : académie de Strasbourg- Chiffres clés.)

2.2. Les enseignants du premier degré (écoles maternelles et élémentaires).

Les tableaux suivants mentionnent le nombre d'enseignants en allemand dans les classes bilingues, à raison de 13 h par classe (principe de parité des langues, principe « un maître, une langue »). Dans le cas des écoles maternelles et élémentaires, il ne s'agit que des professeur(e)s des écoles enseignant en allemand. Le nombre total des enseignants intervenant en français et en allemand représente donc à peu près le double des nombres indiqués.

Pour chaque catégorie d'enseignant (professeur des écoles, enseignant sous contrat de droit privé, enseignant allemand), la première colonne indique le nombre de personnes, la seconde, celle des emplois (« équivalents d'emplois à temps plein » = E.T.P.). Les échanges de maîtres fonctionnent selon le principe de la réciprocité terme à terme : les enseignants allemands remplacent des enseignants français exerçant pendant la durée de l'échange dans des classes allemandes.

Alsace/ Département	Professeur(e)s des écoles	Emplois temps plein (E.T.P.)	Enseignant(e)s sous contrat	Emplois temps plein (E.T.P.)	Enseignant(e)s allemand(e)s	Emplois temps plein (E.T.P.)
Bas-Rhin (305 classes)	149	145,5	3	1,5	11	5,5
Haut-Rhin (296 classes)	131	116,5	4	3	30	28,5
Toute l'académie (601 classes)	280 PE	262	7 contractuels	4,5	41	34

Tableau 3 : Les enseignant(e)s des classes bilingues à parité horaire du premier degré (écoles maternelles et élémentaires). Etat : 2007/08. (Inspections académiques du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, services Langues et enseignements régionaux).

Le besoin annuel en nouveaux professeurs des écoles (P.E.) est estimé à une cinquantaine, mais ce nombre n'est pas atteint actuellement avec une moyenne de 40 P.E. par an (cf. ci-dessous). Le déficit est donc de 10 P.E. par an.

Année	P.E.
2002	39
2003	31
2004	50
2005	45
2006	39
Total	199

Tableau 4 : le recrutement et la formation des Professeur(e)s des écoles « bilingues » français-allemand de 2002 à 2006. (Geiger-Jaillet, Morgen 2007)

2.3. Les enseignants du second degré (collèges et lycées).

Ces données sont complétées par le recensement des enseignants qualifiés pour enseigner leur discipline dans une classe bilingue de collège et de lycée et exerçant effectivement dans une telle classe. Les qualifications sont d'origine triple :

- la formation initiale complémentaire (voir plus loin, 3.2.) suivie à l'I.U.F.M. ;
- l'habilitation par validation des compétences acquises ;
- l'habilitation après une formation continuée (stages dans un établissement du pays de la langue, cours suivis à l'université etc.).

-

Disciplines/	H.Géo	Maths	E.P.S	S.V.T	E.Mus.	Sc Phys.	Techno		Total
Professeurs qualifiés	51	50	15	8	3	3	2		132
Contractuels	15 (sans indication de la discipline), ainsi que quelques instituteurs ou Professeurs des écoles détachés.								

Tableau 5 : Les enseignants dans la voie bilingue second degré. Sources : Rectorat de l'académie de Strasbourg (octobre 2007).

Les besoins actuels en formation sont estimés à 30 nouveaux professeurs dans les disciplines principales (maths, histoire-géographie, sciences).

III. La formation initiale spécifique aux enseignements bilingues.

Ces formations sont assurées par l'Institut universitaire de formation des maîtres d'Alsace (I.U.F.M. d'Alsace) selon les modalités décrites ci-dessous.

3.1. La formation des professeurs des écoles.

Entre les années 1994 et 2001 incluses, la formation a fonctionné sous la forme d'une formation optionnelle en complément à la formation de professeur des écoles. Au total, 119 professeurs des écoles en formation initiale y ont participé, soit en moyenne 15 par an sur les 8 années considérées.

A partir de 2001, la formation a été accueillie dans le Centre de formation aux enseignements bilingues de Guebwiller (C.F.E.B.) nouvellement ouvert : 199 professeurs des écoles ont quitté le Centre avec le diplôme de « professeur des écoles [bilingue] de langue régionale, soit en moyenne 40 par an.

En première année, les candidats y préparent le nouveau concours spécial des professeurs des écoles de langue régionale. En plus des épreuves habituelles du concours de recrutement (français, maths, histoire ou géographie ou sciences de la vie et de la terre, éducation physique ou sportive, musique ou arts plastiques, langue), les candidats du concours spécial composent, en langue allemande, le commentaire d'un texte en allemand ou en dialecte alsacien. Le choix de la langue est laissé aux candidats. Ceux-ci se présentent ensuite, s'ils sont admissibles, à une épreuve orale, en allemand, fondée sur un commentaire de texte en allemand ou en dialecte, sur un texte en dialecte.

La formation pédagogique et didactique a lieu en deuxième année et se compose des éléments contenus dans le tableau ci-dessous. Les étudiants ayant suivi le cursus intégré (voir plus loin 4.1.2 et tableau 8) suivent aussi cette formation, qu'ils aient ou non réussi le concours français de Professeur des écoles).

Composante de la formation (2007/08)		Horaires ou durée
Didactique des langues Langue 1 et Langue 2	Allemand	30 heures
	Français	30 heures
Langue régionale	Allemand et dialectes : leur place dans l'enseignement	12
Didactique dans les disciplines non linguistiques enseignées (D.N.L.) en allemand dans les classes bilingues	Didactique des disciplines en français et en allemand (allemand dans les disciplines : coopération DNL + langue)	170 dont 50% en allemand
Les échanges transfrontaliers	Pédagogie et organisation des échanges de classes et d'élèves	
	Séminaire transfrontalier avec des étudiants ou <i>Lehramtsanwärter</i> allemands d'une <i>Pädagogische Hochschule</i> partenaire.	24 h (une semaine) (pendant la semaine «internationale » banalisée, en février)
Education et enseignement bilingues	Module 1 : Recherches en bi/plurilinguisme (12h) Module 2 : Théories d'apprentissage Module 3 : Apprentissage et enseignement bilingues Module 4 : Didactique de l'enseignement et de l'apprentissage bi/plurilingues Module 5 : Littérature d'enfance et de jeunesse. Module 6 : Littérature de jeunesse allemande : études comparées de démarches en lecture /écriture (nouveau)	69 h
Stages		
Stages en France	Stages d'observation et de pratique accompagnée en classe monolingue puis en classe bilingue	Une semaine dans chaque type de classe (septembre)
	Stages compacts en responsabilité en classe bilingue	2 X 3 semaines (janvier et mai)
	Stage filé en responsabilité dans une classe monolingue (en français) (une journée par semaine) Objectif : Apprendre le métier dans sa continuité	174 h
Stage d'observation en classe allemande	Stage filé, puis	5 jours (novembre)
	Stage compact	5 jours (idem)
Stage en classe allemande : pratique accompagnée	Stage compact	4 jours (juin)
Ecrit réflexif long avec accompagnement d'un formateur référent	Rédaction et soutenance d'un écrit sur un aspect de la pratique de l'enseignement bilingue, en liaison avec les stages. Un formateur référent assure le suivi de ce travail auprès du professeur stagiaire.	
Autres modules (en-dehors de la spécificité « enseignement bilingue »)	Philosophie de l'éducation	
	La relation éducative	
	Formation spécifique liée au statut local (religion ou philosophie associée)	
	Travail en équipe et relations avec les parents	
	Histoire du fait religieux	

Tableau 6 : la formation spécifique pour les professeurs des écoles de langue régionale enseignant en allemand, présentation simplifiée, rédigée d'après la maquette de formation de l'IUFM d'Alsace 2007/08.

Par ce plan de formation, l'I.U.F.M. d'Alsace et le Centre de formation aux enseignements bilingues essaient

- de tenir compte à la fois des besoins de formation en français et en allemand : les enseignants doivent pouvoir enseigner dans les deux langues, même s'ils sont prioritairement affectés dans 90% des cas selon le principe « un maître, une langue ». Cependant, dans environ 6% des classes, un seul enseignant assure l'enseignement en français et en allemand, s'il se sent capable de dispenser un enseignement qui respecte le principe de la parité des langues ;
- de relier dans les formations la langue et la discipline, les deux langues entre elles, selon la didactique spécifique de l'immersion ;
- d'utiliser la langue allemande pendant 50 % du temps de formation dans les disciplines; les heures de formation dispensées en allemand sont au nombre de 120 heures ;
- de fonder au maximum la formation sur la pratique du métier dans les classes bilingues lors des stages d'observation (1 semaine) et de responsabilité (2 stages de 3 semaines) et de la comparer à l'enseignement en classe non bilingue (total des stages : 182 heures);
- d'accroître la part d'immersion, par un allongement des stages dans une classe germanophone (durée totale : 72 h.), cet objectif étant limité par la nécessité, conformément à leur statut, de former les enseignants dans les deux langues.
- Au total, la part de l'allemand dans la formation est de 354 heures.

De plus, dans le programme de formation actuel, les collègues de l'IUFM expérimentent, depuis la rentrée 2007, l'intégration de certains modules du nouveau « Master trinational enseignement bi/plurilingue » (Morgen, 2007). Les modules intégrés sont tous ceux figurant sous « Education et enseignements bilingues », dans le tableau 3 ci-dessus.

A terme, il est possible, sinon probable que toute la formation en IUFM fasse partie d'un master, selon le principe « L.M.D. » (licence, master, doctorat) de la convention européenne de Bologne (1999).

Une autre nouveauté, liée à la précédente, est l'étude comparée de la littérature de jeunesse et des démarches pédagogiques en lecture et en écriture. Comme les enseignants utilisent les textes publiés par l'édition allemande, il s'est avéré nécessaire de mettre en relief la différence des textes dans l'une et l'autre langue et de proposer une approche différente.

3.2. La formation des professeurs de lycée et de collège

En l'absence de concours (C.A.P.E.S.) spécifique de Professeurs en langue régionale « allemand-alsacien », la formation des professeurs de lycée et de collège se destinant à l'enseignement bilingue en Alsace est une formation optionnelle et complémentaire. Elle est ouverte aux professeurs stagiaires volontaires, déjà titulaires du C.A.P.E.S.¹, qui y sont admis à la suite d'un test de langue. (cf. II. La formation des maîtres en France).

La formation spécifique se déroule en deuxième année d'I.U. F.M. en complément de la formation didactique et pédagogique que le professeur stagiaire suit dans sa discipline. Sont admis à la formation spécifique les professeurs stagiaires des disciplines non linguistiques enseignées en allemand dans les classes bilingues de collège : histoire – géographie, mathématiques, sciences de la vie et de la terre, sciences physiques, arts plastiques, musique,

¹ C.A.P.E.S = Certificat d'aptitude à l'enseignement du second degré (concours de recrutement des professeurs de collèges et de lycées). Il y a un CAPES par discipline d'enseignement

éducation physique et sportive etc. Cette formation est ouverte pour des candidats à l'enseignement bilingue en allemand, en anglais ou en espagnol. Chaque langue constitue un groupe de formation. Le tableau ci-dessous présente cette formation, appelée «Option européenne et bilingue ».

I.U.F.M. d'Alsace/ Domaines de formation.	Contenus de formation	Capital horaire
Didactique de la D.N.L.² (= discipline non linguistique) et langue	Enseignement de la D.N.L. en allemand (la langue de la discipline, la langue d'enseignement)	48 heures
	La relation langue/ discipline	
	Perfectionnement de la langue appliquée aux disciplines	
Langue	Perfectionnement linguistique en autonomie	(Centre d'auto formation et de ressources en langue)
Modules spécifiques de formation transversale	Exemples Production d'outils pédagogique dans la D.N.L avec utilisation du multimédia Enjeux du bilinguisme familial, social et scolaire	24 heures
Stages	Stages de pratique accompagnée dans une classe bilingue ou une section européenne	20 heures
	Stage d'immersion pédagogique et culturel dans un établissement étranger	3 à 4 semaines
Ecrit professionnel (ex-« mémoire »)	Rédaction d'un écrit portant sur une démarche comparative des expériences faites dans tous les stages et soutenu pour partie dans la langue cible (allemand, anglais ou espagnol).	

Tableau 7 : La formation des professeurs bilingues pour les lycées et les collèges 2007-2008. Tableau établi d'après la maquette de formation de l'IUFM d'Alsace.

3. 3. Les difficultés de ce cursus complémentaire et optionnel (Professeurs de collèges et de lycées)

Les candidats à des formations complémentaires ne peuvent être recrutés qu'après leur réussite au concours. Même si l'Institut de formation des maîtres s'est efforcé d'assurer l'information des candidats avant le concours, en s'adressant aux étudiants des licences lors de journées annuelles d'information, il n'en reste pas moins que les candidats à la formation seront moins nombreux lorsqu'on les recrute après le concours. De plus, le vivier des candidats potentiels est insuffisant, parce que trop peu d'étudiants maîtrisent suffisamment la langue pour y avoir accès, surtout dans les disciplines les plus demandées dans les sections bilingues des lycées et des collèges : histoire-géographie, mathématiques, sciences de la vie et de la terre, sciences physiques.

Ainsi, le nombre annuel de candidats au professorat des collèges et lycées (P.L.C.) à former est-il relativement réduit. Il se situe entre 12 et 13 candidats pour la formation en langue allemande, donc pour de futurs enseignants de sections européennes ou de classes bilingues.

Le groupe annuel de formation est un groupe d'effectif réduit et, de plus, disparate : différentes disciplines y sont représentées souvent par un ou deux professeurs stagiaires

² Par **discipline non linguistique** (D.N.L.), il faut entendre une discipline enseignée dans la langue seconde (cf. tableau 5).

seulement : cette situation rend difficile l'organisation de groupes de formation disciplinaires qui serait pourtant souhaitable. Au mieux, l'IUFM peut-il organiser des groupes pluridisciplinaires en sciences (physique et chimie, maths, sciences de la vie et de la terre) ou en lettres et sciences humaines (histoire et géographie, économie, arts plastiques, musique).

IV. Perspectives

Les solutions pour assurer un recrutement équilibré et durable doivent être mises en place dans les formations universitaires en amont. Les perspectives concernent les universités qui forment les futurs enseignants jusqu'au niveau de la licence ou de la maîtrise, les Instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) et l'Education nationale, qui sera l'employeur de ces enseignants.

Classe de terminale	Lycées	Baccalauréat	
Années universitaires	Etudes suivies	Diplôme préparé	
1	DEUG ³	DEUG (1ère partie)	
2	DEUG	DEUG (2ème partie)	
3	Licence	Licence	
(3)	Demande d'admission à l'I.U.F.M.		
4	IUFM 1 ^{ère} année	Professorat des écoles	C.E.R.P.E.
		Professorat des lycées et des collèges	C.A.P.E.S.
		Professorat des lycées professionnels	C.A.P.E.L.P.
5	I.U.F.M. 2 ^{ème} année	Formation didactique et pédagogique pour chaque professorat	

Tableau 8 : les filières de formation des maîtres à l'université et dans les I.U.F.M..

4.1. Perspectives pour les universités

4.1.1. L'intégration de la langue dans les disciplines universitaires

Pour préparer les étudiants aux exigences de la formation en langue, il faut que cette langue soit présente dans le cursus universitaire, si possible sous forme d'une immersion dans le pays de la langue et d'un enseignement partiel de la discipline ou des cours dans la langue ciblée, en l'occurrence l'allemand, ou pour les professeurs de lycées et des collèges, l'allemand, l'anglais ou l'espagnol. Les universités d'Alsace ont veillé à ajouter des cours optionnels de langue à leurs formations, mais cette mesure ne suffit pas, parce que les étudiants ne maîtrisent pas suffisamment la langue à l'entrée ni parfois à la sortie de la formation universitaire. La solution la plus efficace est représentée par les cursus intégrés ou préparatoires à la carrière d'enseignant, qui existent déjà dans d'autres universités que celles d'Alsace pour des disciplines d'enseignement comme l'histoire en liaison avec un partenaire allemand (Metz-Sarrebrück, Dijon-Mayence). Ces cursus intégrés forment de futurs professeurs des collèges et des lycées, mais s'arrêtent tous au niveau de la licence ou de la maîtrise, c'est-à-dire avant le concours de recrutement (C.A.P.E.S.) et la formation au professorat dispensée dans un I.U.F.M.

4.1.2. La création de cursus intégré menant aux métiers de l'enseignement

Les cursus intégrés sont organisés sous l'égide de l'université franco-allemande et avec son aide.

³ DEUG = diplôme d'études universitaires générales

*Un seul cursus intégré existe dans le Rhin supérieur (Université de Haute-Alsace Mulhouse, Pädagogische Hochschule Freiburg) : il prépare des futurs professeurs des écoles bilingues. Sa description met bien en valeur les avantages d'un tel cursus, basé sur un séjour égal dans les deux pays d'un groupe d'étudiants des deux pays et des deux cultures. Il forme dans les deux langues et dans les deux cultures pédagogiques, liant ainsi les effets d'un enseignement bilingue (C.L.I.L/ E.M.I.L.E.) et ceux d'une immersion dans le pays de la langue. Le cursus intégré a pour objet d'augmenter le nombre de candidats au concours en incitant des étudiants allemands à s'y présenter aussi (tous les étudiants de l'Union européenne pourvus d'un diplôme universitaire de niveau du *bachelor* peuvent se présenter au concours de recrutement d'enseignants des pays de l'Union) et pour consolider le niveau en allemand, en français de tous les candidats, français ou allemand. A ces disciplines, les universités de tutelle ont ajouté les mathématiques en allemand. En formant les étudiants à la discipline qui concentre le plus d'échec au concours, on espère aussi favoriser les réussites des étudiants. En enseignant cette discipline en allemand dans le cursus intégré, on souhaite sensibiliser les étudiants à la didactique de l'immersion (C.L.I.L/ E.M.I.L.E.). Le tableau ci-après présente le cursus intégré pour les professeurs des écoles, qui commence en deuxième année d'université.*

Présentation du cursus

Mieux qu'un long développement descriptif, le tableau qui suit rend lisibles et compréhensibles les objectifs et le déroulement du cursus intégré.

Cursus	année universitaire	Etablissement universitaire	Diplômes obtenus
	DEUG 1 ^{ère} année	Expression des candidatures et choix des candidats.	
Années 1,2, et 4 du cursus « <i>Erste Phase</i> » (universités)	DEUG 2 ^{ème} année	<i>Pädagogische Hochschule Freiburg (Europalehramt)</i>	DEUG 2 et <i>Akademische Teilprüfung</i>
	licence	Université de Haute Alsace, Mulhouse (premier et deuxième semestre) <u>Sciences de l'éducation</u>	Licence « Sciences de l'éducation ».
	<i>Staats-examen</i>	<i>Pädagogische Hochschule Freiburg</i> Préparation du <i>Staatsexamen</i>	<i>Erstes Staatsexamen</i>
Années 5 et 6 « <i>Zweite Phase</i> » Centres de formation	1 ^{ère} année d'IUFM et Staatliche Seminare Professeurs des écoles première année (PE1)	IUFM d'Alsace CFEB Guebwiller (premier et deuxième semestre, sauf février et juillet : <i>Staatliches Seminar</i> <u>Préparation du concours</u>	Concours spécial de recrutement des Professeurs des écoles de langue régionale (C.E.R.P.E. spécial de langue régionale)

	<p><i>2^{ème} année d'IUFM et Staatliche Seminare</i></p> <p><i>(PE2, Lehramtsanwärter)</i></p>	<p><i>Premier semestre (septembre à janvier et juillet)</i></p> <p><i>Staatliche Seminare Lörrach et Offenburg.</i></p> <p><i>Deuxième semestre (février à juin)</i></p> <p><i>Formation bilingue IUFM d'Alsace -CFEB</i></p>	<p>Zweites Staatsexamen</p> <p><i>Certificat d'aptitude au Professorat des écoles de langue régionale (PE bilingue)</i></p>
--	---	---	--

Tableau 9 : le cursus intégré. Formation. (Morgen, 2004b) (Morgen 2005)

Ce cursus intégré a débouché, dans le Rhin supérieur, et au moyen d'une convention entre les partenaires (*Fachhochschule Nordwestschweiz :Pädagogische Hochschule , Pädagogische Hochschule* Freiburg, Universités de Strasbourg II Marc Bloch et de Mulhouse, I.U.F.M. d'Alsace) sur la création d'un master trinational « Formation de maîtres transfrontaliers », préparé à partir de 2006. Dans l'esprit de la convention de Bologne, le master prend appui sur une licence (niveau Bachelor) et par exemple celle préparée dans le cursus transfrontalier. Le site de la confédération Colingua décrit le master.

Etudiants actuellement dans le cursus	Combien	Où
Première année	Recrutement en mars 2008	Universités d'origine
Deuxième année	17	P.H. Freiburg
Troisième année	15	Université de Hte Alsace
Quatrième année	18	P.H. Freiburg
Cinquième année (PE1)	15	IUFM et Staatliches Seminar
Sixième année (PE2)	6	Ibid.
Total	43	

Tableau 10 : Cursus intégré : les flux. Etudiants actuellement inscrits dans le cursus (2007-08)
Source : Verena R. Bodenbender (P.H. Freiburg) - Karin Dietrich-Chenel (Université de haute Alsace, Mulhouse) 24 octobre 2007.

Diplômés du cursus/ Lieu d'exercice	Nombre	Allemagne (Bade- Wurtemberg)	France (Alsace)
Diplômes allemands	18	10	8
Diplômés français	13	5	8

Tableau 11 : Les diplômés du cursus intégré
Source : Verena R. Bodenbender - Karin Dietrich-Chenel (ibid.).

Les flux sont réguliers ; on tend vers une augmentation des inscrits. L'intention des responsables est d'élargir encore le recrutement (tableau 10). Le tableau 11 est important : il fait nettement apparaître que la mobilité des diplômés entre les deux pays, qui constitue l'un des objectifs majeurs sinon l'objectif prioritaire du cursus, est atteint. Les diplômés exercent actuellement indifféremment dans l'un et l'autre pays. Le double diplôme augmente pour les étudiants allemands les chances de trouver un emploi. Pour

les écoles, il accroît le nombre d'enseignants pourvus d'une double compétence linguistique, pédagogique et culturelle.

4.2. Perspectives pour l'Institut de formation des maîtres

4.2.1.. Accroître la coopération entre les enseignants de français et d'allemand

Beaucoup a déjà été fait pour optimiser la formation bilingue, qui doit cependant s'adapter continuellement à ses nouveaux enjeux. Deux exemples – la coopération entre les enseignants, la formation dans la langue cible - le montrent.

Le principe « une langue, un maître » a pour conséquence le partage des heures d'enseignement entre deux enseignants, l'un pour les disciplines enseignées en français, l'autre pour celles enseignées en allemand. La collaboration entre les enseignants devrait harmoniser les approches en lecture, étude de la langue et contribuer à des rapprochements au sein d'une même progression dans l'oral, la lecture et dans l'écrit. Mais la collaboration entre ces enseignants est tributaire des situations locales, des personnes et de leur formation antérieure. Si les enseignants d'allemand sont presque tous issus de la formation délivrée dans le centre de Guebwiller, ceux de français n'ont pas reçu de formation spécifique. Il s'agirait donc d'y remédier en créant un module « enseignement des langues dans les classes bilingues », si possible dès la formation initiale, et de profiler les postes d'enseignement en français. Tant que ces postes d'enseignement ne le sont pas, il faudrait proposer chaque année le module en formation continue, ce qui n'est pas fait actuellement non plus, faute de moyens.

4.2.2. Profiler les emplois de formateurs et augmenter la formation continue

En ce qui concerne les formateurs à présent, il faudrait profiler plus souvent les emplois vacants de formateurs de D.N.L., occupés par des agrégés ou par des maîtres de conférence et exiger une compétence double dans la discipline et dans la langue cible, afin que le formateur puisse valablement assurer la formation à la didactique de la D.N.L. L'autre solution consiste à créer une véritable formation continue, si possible transfrontalière en l'organisant dans le cadre de la confédération des instituts de formation du Rhin supérieur (COLINGUA). Autrement dit, il s'agirait d'utiliser les ressources transfrontalières existantes.

4.3.Perspectives pour l'éducation nationale

Reconnaître la spécificité de l'enseignement bilingue.

Enfin, d'autres évolutions concernent les enseignants des classes bilingues, qui ont souvent effectué des parcours à l'étranger et qui sont astreints à un travail de recherche et de documentation et de création d'outils plus grand que d'autres enseignants. Les principales propositions les concernant sont de

- reconnaître leur spécificité dans leur carrière d'enseignant,
- reconnaître les compléments de formation suivis,
- renforcer les échanges entre les professeurs du premier degré et ceux du second degré,
- créer, dans la région du Rhin supérieur, un corps trinational de professeurs chargés de l'enseignement bilingue.

Ouvrages cités

GEIGER-JAILLET, Anemone/MORGEN Daniel (2005) " Former à l'enseignement bilingue : problèmes et remèdes" - *Nouveaux Cahiers d'allemand*, 23ème année, 2005 n° 3, pages 229 à 256

GEIGER-JAILLET, Anemone (Hg) (2007) : „Lehren und Lernen in einer Grenzregion. Schwerpunkt Oberrhein“. Schneider-Verlag Hohengehren.

MORGEN Daniel (1996), « Le développement de l'enseignement bilingue dans l'académie de Strasbourg » - *Nouveaux Cahiers d'allemand*, 14 ème année, 1996 n° 5, pages 373 à 385

MORGEN Daniel (2000a) : Alsace, un bilinguisme scolaire fondé sur les principes de précocité et de continuité éducatives. In “ Actualité du bilinguisme” – Revue “*Le Français dans le monde*”, numéro spécial coordonné par J. Duverger, janvier 2000, 46-55. (Développement de l'enseignement bilingue, évaluations..)

MORGEN Daniel (2000b)– L'enseignement précoce de l'allemand en Alsace” (p.400-411) - *Französisch heute*” 4, 2000 (Les différentes formes d'enseignement de la langue et leur évaluation scientifique d'après les campagnes d'évaluation menées par l'Académie de Strasbourg entre 1993 et 1998)

MORGEN Daniel (2002) « L'enseignement bilingue en Alsace » - *Education et sociétés plurilingues*, n°12, juin 2002, pages 77 à 90

MORGEN Daniel / LIPOWSKY Günter (2004a) « Frühbeginnender Deutschunterricht im Elsaß » In *Gießener Beiträge zur Fremdsprachendidaktik/ Frühes Fremdsprachenlernen im Blickpunkt - Status quo und Perspektiven*” Hg. Kierepka, Adelheid; Krüger, Renate; Mertens, Jürgen; Reinfried, Marcus. Günter Narr Verlag Tübingen 2004

MORGEN, Daniel (2007) „Der langen Weg zu einem trinationalen mehrsprachigen Master für das Lehramt“, Geiger-Jaillet, Anemone (Hg) (2007) : „Lehren und Lernen in einer Grenzregion. Schwerpunkt Oberrhein“. Schneider-Verlag Hohengehren. Pages 107-125

VAN DER SCHAAF, Alie/ MORGEN Daniel „ The German language in education in Alsace, France“ 2d edition, Mercator Education, P.O. Box 54 - 8900 AB Ljouwert/ Leeuwarden – The Netherlands 2001